

## Communiqué de presse du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon :

Après bienveillance et écoute, incompréhension, lassitude et ras-le-bol.

Collectivité créée en juillet 2017 en application de la loi Notre, le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) constitue désormais l'entité compétente en terme de gestion portuaire, d'entretien maintenance et d'investissements sur 14 ports des communes de La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras, Lanton, Arès et Andernos-Les-Bains.

Malgré une année de montée en puissance qui a vu élargir la gouvernance du Syndicat Mixte par la mise en place inédite d'une structure consultative à 23 usagers des ports concernés et l'engagement de plus de 5 millions d'euros d'investissements (dont 70% dédiées aux infrastructures ostréicoles), la capitainerie du port de Larros à Gujan Mestras a une nouvelle fois été saccagée ce matin à 5h par le dépôt d'immondices diverses et variées. Un chantier privé à proximité du domaine public maritime a également été visé.

Très clairement identifiés, les auteurs de ces actes, une poignée d'individus qui n'en sont pour la plupart pas à leur coup d'essai et qui se revendiquent représentants d'usagers et membres d'instances professionnelles, semblent une nouvelle fois s'attaquer à l'action principale initiée par le Département de la Gironde avant la création du SMPBA : l'application de la loi notamment en terme d'occupation du domaine public, de tarification, de police portuaire...

Si ces revendications d'un autre temps ont pu être entendues depuis deux ans, avec le souci du respect de l'histoire du territoire et des pratiques alors en vigueur, si le dialogue et l'esprit d'ouverture toujours prônés par le SMPBA continueront de voir des décisions collégiales organiser les ports, il ne subsiste pour autant aucun doute que le cadre légal et le respect des personnes et des biens constitueront des pré-requis à tous les échanges.

Il est donc grand temps que des pratiques d'un autre temps qui génèrent des frais publics importants et qui font perdre un temps colossal cessent, afin que cette structure, justement

créée dans la volonté de doter les ports du bassin d'Arcachon d'une structure opérationnelle de proximité d'une capacité d'investissement inégalée à ce jour, puisse enfin travailler dans le calme et la sérénité.

Jean Touzeau, Président du SMPBA et Vice-président du conseil départemental Jacques Chauvet, Vice-président du SMPBA et conseiller départemental Jean-Yves Rosazza, Vice-président du SMPBA et Maire d'Andernos-Les-Bains Marie Larrue, Maire de Lanton et conseillère départementale Jean-Guy Perrière, Maire d'Ares et conseiller départemental Jean-Jacques Eroles, Maire de La Teste-de-Buch et conseiller départemental Cécile Saint-Marc, Vice-présidente du conseil départemental Bernard Castagnet, Vice-président du conseil départemental Pascale Got, conseillère départementale Corine Martinez, conseillère départementale Dominique Fedieu, conseiller départemental Stéphane Saubusse, conseiller départemental Sophie Piquemal, conseillère départementale Carole Veillard, conseillère départementale Jean-François Ratel élu d'Ares et suppléant de M Perrière Eric Coignat élu d'Andernos-Les-Bains et suppléant de M Rosazza Gérard Glaentzlin élu de Lanton et suppléant de Mme Larrue

Dominique Ducasse élu de La Teste-de-Buch et suppléant de M Eroles.